

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY**

**Séance du 5 Janvier 2012**

Date de convocation: le 20 décembre 2011

L'an deux mille douze, le cinq janvier à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de membres présents : 12**

**Etaient Présents :**

Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Jean-Claude KERVELLA, Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Nicole BOURGOIN, Christophe DESCHAMPS, Jacques DUFOURNIER, Rémi JAVOY, Micheline LINGER, Éric MAINARDI, Nathalie RIETH.

**Etaient Absents :**

Fabienne SIONNEAU, Marie-Edith MERCIER et Olivier BOIS.

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2011

**Délibérations :**

- Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Délibération Agenda 21
- Fixation des nouveaux tarifs des encarts publicitaires pour le bulletin municipal

**Point sur les commissions**

**Questions diverses**

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Madame Nicole BOURGOIN informe le conseil que la randonnée pédestre de Noël a été reportée pour des raisons météorologiques au 30 mars 2012.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

## DELIBERATIONS

### ➤ Modification du tableau des effectifs du personnel communal:

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'augmentation de contrat pour deux des agents d'animations.

Madame Florence Gravier en contrat annualisé de 18 heures passe à 21 heures, et

Madame Aïcha Baïla en contrat annualisé de 9 heures passe à 13 heures.

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après.

**Tableau des effectifs au 01/02/2012**

<i>Grade</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Effectifs tps complet</i>	<i>Nom</i>	<i>Effectifs temps partiel</i>	<i>NOM</i>
<b>Filière administrative</b>					
Adjoint administratif 2ème classe	C	1	Séverine AUSTRUI		
<b>Filière technique</b>					
Adjoint technique 1ère classe	C	1	Frédéric BROUILLET		
Adjoint technique 2ème classe	C	1	Stella DOMBRET	1 (30/35ème)	Marie-Noëlle VISOMBLAIN
<b>Filière Animation</b>					
Adjoint animation 2ème classe	C	1	Aurore BLAIN	1 (31/35ème)	
Adjoint animation 2ème classe	C			(29/35ème)	
Adjoint animation 2ème classe	C			1 (21/35ème)	Florence GRAVIER
Adjoint animation 2ème classe	C			1 (13/35ème)	Aïcha BAÏLA
<b>Filière médico sociale</b>					
ATSEM	C			1 (29/35ème)	Valérie MELLADO

➤ **Agenda 21 avec la Commune de Mareau:**

Madame Micheline LINGER informe le Conseil Municipal de sa déception pour l'absentéisme des membres de la commission lors de la manifestation de la fête des plantes. Cette initiative intéressante ne semble pas être adaptée à nos actions, alors Madame Micheline LINGER décide de se retirer du projet.

Monsieur LELAIT, rappel au Conseil Municipal les origines de l'agenda 21 :

La Région Centre propose un accompagnement des communes en phase de réflexion sur l'élaboration de l'agenda 21, et de mettre à disposition, à titre gracieux, une personne qualifiée pour orienter les réflexions des concepts de l'agenda 21.

Cette mesure d'expertise a permis :

- D'identifier les pratiques de la collectivité en matière de développement durable,
- De préciser les besoins en regard de ces pratiques,
- De définir un mode d'organisation nécessaire à une telle démarche.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de poursuivre les investigations agenda 21 avec la commune de Mareau aux Près.

Madame Danielle COROLEUR, adjointe au maire informe le Conseil Municipal qu'une formation est organisée le 26 janvier 2012 par le Cnfpt sur le développement durable à Mareau aux Près.

➤ **Fixation des nouveaux tarifs des encarts publicitaires pour le bulletin municipal :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication, informe le Conseil Municipal que sur quarante courriers envoyés aux entreprises pour les encarts publicitaires du Bulletin Municipal, une dizaine ont répondu positivement.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif concernant l'insertion d'encarts publicitaires afin de financer une partie du bulletin municipal,

Le format correspondant à 1/8<sup>ème</sup> de page aux dimensions de (L=90xh=65mm)

Prix de cet encart : **130 Euros**

Le format correspondant à 1/16<sup>ème</sup> de page aux dimensions de (L=45xh=65mm)

Prix de cet encart : **70 Euros**

## **POINT SUR LES COMMISSIONS**

### ➤ **Voirie :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie informe le conseil que :

- ✓ Suite aux travaux effectués par la société BSTP, Rue de la Rondelle, pour le renforcement du réseau, des dégradations de la route ont été constatées. Le C3m a donc fait un courrier à l'entreprise pour remédier à cette situation.

### ➤ **Communication :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication informe le conseil que :

- ✓ le bulletin municipal est terminé, la commission lecture se réunira le 6 janvier 2012. Il sera diffusé cette année à partir du 16 janvier.
- ✓ Les photos reçues pour le concours seront exposées en mairie aux heures d'ouverture du 17 au 29 janvier 2012 et visibles sur le site internet. Les votes s'effectuent par bulletins au niveau de la mairie ou directement sur le site interne jusqu'au 29 janvier. La remise du prix se déroulera le 3 février 2012 à la mairie.

### ➤ **Finances :**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe aux finances informe le conseil Municipal que :

- ✓ La commission finances se réunira fin février. Le budget sera voté cette année fin mars, car il est préférable d'avoir les données chiffrées définitives et nous serons fixés sur les subventions cœur de village.

### ➤ **Urbanisme :**

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe à l'urbanisme informe le conseil Municipal que :

- ✓ Certaines bornes à incendies ne sont pas assez puissantes et posent ainsi des problèmes pour l'accord de certain permis de construire. Nous avons demandé aux sociétés EIFFAGE et VEOLIA de nous faire parvenir une estimation sur 8 bornes.  
Pour La Société EIFFAGE : 1042 euros et pour VEOLIA: 840 euros.

Nous allons effectuer deux essais en simultanés pour les bornes situées Rue de Rolland et Rue du Buisson.

- ✓ Cette année, 16 permis de construire, 27 déclarations préalables et 47 certificats d'urbanisme ont été instruits sur la commune.

- ✓ Suite à un rendez-vous avec Monsieur BOILE de la Direction des Territoires, une convention va nous être proposée afin d'instruire nous même les certificats d'urbanismes d'informations et les déclarations préalables.

Plusieurs questions se posent, n'est-ce pas risqué d'accepter maintenant, il faut réfléchir aux suites que cela peut engendrer, mais il est certain que pour les pétitionnaires ce service sera plus rapide.

Madame Roussel propose au conseil municipal de réfléchir à la question et d'en reparler au prochain conseil municipal.

- ✓ Suite au défrichement d'un bois classé la Direction Départementale des Territoires nous suggère de faire au propriétaire un procès-verbal.

➤ **TRAVAUX :**

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe aux travaux, demande au conseil municipal que :

- ✓ L'entreprise BOUVIOL soit retenue pour établir les travaux du fronton de la mairie.

Le conseil est favorable à cette proposition.

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe aux travaux, informe le conseil municipal que :

- ✓ L'entreprise BSE nous a envoyé un dossier complet que nous devons remettre à trois entreprises, pour les trois corps de métiers suivants : la menuiserie, l'isolation et l'électricité.

- ✓ Pour l'année 2012 les travaux à effectuer seront :

- Isolation de la Mairie
- La corniche de la Mairie
- Le chauffage pour l'école
- Le sol de la salle communale
- Les démolitions
- L'aménagement de l'église
- L'aménagement du parvis de la Mairie
- Les VRD des logements sociaux
- La structure de jeux pour l'école

- ✓ Trois subventions ont été demandées au Conseil Régional :

- 1 pour la Mairie
- 1 pour les VRD
- 1 pour l'église

Une seule est accordée pour le moment de 16000 euros pour la mairie. Le montant global des travaux est estimé à 189000 euros.

Monsieur Éric MAINARDI suggère aux membres du conseil que les toilettes de la mairie soient refaites.

Monsieur le Maire prend note de cette demande.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### ➤ **Pays Sologne Val Sud:**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe au maire, informe le conseil municipal que la réunion sur les économies d'énergie des bâtiments des collectivités qui a été annulée par manque d'inscription le 8 décembre 2011 est reconduite le 9 février 2012 à Vannes Sur Cosson de 9h30 à 12h30.

### ➤ **Transports scolaires**

Madame Nathalie RIETH, demande si les transports scolaires vont devenir payants. Il est difficile d'y répondre puisque la décision appartient au Conseil Général.

### ➤ **Recensement :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu les résultats des enquêtes de recensement de la population. A ce jour la population municipale est de 778, la population comptée à part est de 15 ce qui donne une **population totale est de 793**.

Fin de la séance à 21h45.

Date du prochain conseil municipal : *Le Jeudi 2 février 2012 à 20h30*

Daniel LELAIT

Charlette ROUSSEL

Jean-Claude KERVELLA

Danielle COROLEUR

Martine BAUDOIN

Nicole BOURGOIN

Christophe DESCHAMPS

Jacques DUFOURNIER

Rémi JAVOY

Micheline LINGER

Eric MAINARDI

Nathalie RIETH